



Genève, le 22 novembre 2019  
Aux représentant-e-s des médias

## **Communiqué de presse conjoint de l'Etat de Genève et la commune de Cologny**

### **De nouveaux accès à la baignade et une roselière à Cologny pour l'été prochain**

**La commune de Cologny et le canton de Genève développent un projet d'aménagements lacustres le long du quai de Cologny afin d'améliorer les accès à l'eau tout en favorisant la biodiversité locale. La troisième étape des travaux, qui a débuté cette semaine, consiste en la création de deux structures de détente et de baignade, ainsi qu'une roselière, qui verront le jour ce printemps.**

Dans le cadre de ce projet, des gradins composés de dalles de calcaire équipées d'échelles facilitent l'accès au lac et offrent de larges surfaces de détente aux amateurs de baignade – depuis déjà 2018 autour de Port-Tunnel, et 2019 en aval de la Tour Carrée. Cet automne et pendant l'hiver, les travaux d'aménagement se poursuivent et livreront leurs fruits à la fin du mois de mai 2020. Une plateforme circulaire de 40 mètres de diamètre intégrant un large bassin intérieur sera créée en aval de la Tour Carrée. Baigneurs comme promeneurs pourront en profiter aisément puisque son accès se fera directement par les dalles existantes ou par des échelles de baignades installées autour de cette structure innovante. En amont, un ponton sur pilotis, est lui aussi en cours de réalisation. Perpendiculaire au quai de Cologny, il permettra de séparer la zone de baignade de la zone portuaire existante. Son revêtement à deux niveaux facilitera le déplacement des usagers entre le quai et les zones de détente et d'accès à l'eau.

De plus, le cadre naturel du lieu sera favorisé. D'ici l'été prochain, une roselière lacustre verra le jour. D'une taille de près de 3000 m<sup>2</sup>, elle sera composée de roseaux et d'une dizaine d'autres espèces typiques des rives lémaniques – comme des nénuphars blancs, des joncs et des iris jaunes. Elle sera abritée par une ceinture d'encrochements pour permettre à la végétation de se développer dans les meilleures conditions. Ce milieu naturel rare autour du lac permettra d'offrir un environnement favorable aux poissons, plantes et oiseaux aquatiques, tout en satisfaisant une population à la recherche de verdure et curieuse d'observer un îlot luxuriant de biodiversité aux portes de la ville.

Les coûts pour cette troisième étape de travaux s'élèvent à environ 4 millions de francs, répartis entre la commune de Cologny et l'Etat de Genève. D'autres points d'accès à la baignade et des roselières sont prévus et feront leur apparition de manière échelonnée jusqu'en 2022-2023.

## **Rappel des premières étapes des aménagements lacustres du quai de Cologny**

### **Etape 1 - Mars à juillet 2018 – Secteur Port Tunnel**

Remplacement d'une partie des enrochements existants par de larges dalles calcaires

### **Etape 2 - Décembre 2018 à juin 2019 - Secteur Tour Carrée**

Installation de larges dalles calcaires propices au délasserement et à la baignade sur une longueur d'environ 120 mètres

*Pour toute information complémentaire:*

- **Etat de Genève** : Mme Jenifer Schlup, chargée de projets, service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche, DT, T. 022 546 74 55.
- **Commune de Cologny** : M. Bernard Girardet, maire, T. 022 737 49 49.